

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

AMENDEMENT

N ° AE324

présenté par

Mme Leguille-Balloy, M. Damaisin, Mme Lenne, M. Maire, Mme Saint-Paul, M. Zulesi,
M. Kokouendo, Mme Le Feu, Mme Le Peih et Mme Zannier

ARTICLE PREMIER

CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.